



# ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE THENAC LE 29 NOVEMBRE 2024

## PROCES-VERBAL

Page 1 sur 13

Conformément aux dispositions des statuts du district de football de la Charente-Maritime, M. Fabrice **RENAUD**, Président de la commission de surveillance électorale, informe l'Assemblée que le Corum est atteint et autorise le déroulement des Assemblées.

### SITUATION PRESENCE CLUB

	<b>PRESENTS</b>	<b>POUVOIRS</b>	<b>ABSENT</b>
<b>Nombre de club inscrit</b>	<b>112</b>		
<b>TOTAUX</b>	<b>74</b>	<b>46</b>	<b>12</b>
<b>TOTAUX PARTIELS</b>	<b>110</b>		
<b>CORUM</b>	<b>74</b>		

#### **1 Allocutions de bienvenue.**

Madame **Sylvie MERCIER**, Maire de Thénac et Conseillère Départementale, très heureuse de participer à cette Assemblée, présente les contours du travail mené par le département sur les sujets du « bien vivre ensemble ».

Monsieur **Alexandre GRENOT**, Maire des GONDS et Conseiller Départemental affirme son grand plaisir de s'adresser aux membres présents et souhaite très cordialement la bienvenue à l'occasion de l'Assemblée Générale Financière du District.

Il constate que depuis plusieurs années, les situations comportementales dans notre sport se dégradent et la violence fait son apparition. Il prône d'encre plus véhiculer les valeurs citoyennes auprès de nos adhérents et concitoyens.

« Malgré le long chemin à parcourir, le Département est à vos côtés et vous soutient grâce aux aides qu'il peut vous apporter. »

Monsieur **Geoffrey ROUDIER**, Président de l'ES Thénac, petit village terre de foot, présente son club en remerciant tout particulièrement les bénévoles du club très actifs. Son appui se dirige tout particulièrement en direction de Mme le Maire pour le soutien indéfectible que la mairie apporte au profit des associations et particulièrement le club de L'ES THENAC.

Mme **Pierrette BARROT**, Présidente du District de Football de la Charente-Maritime remercie les autorités présentes d'avoir honoré de leur présence cette Assemblée Générale Financière. Elle souhaite que toutes les personnes présentes aient une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quitté. En leur mémoire, elle nous demande d'observer un instant de recueillement.



## 2 Ouverture de l'Assemblée Générale

Mme **Pierrette BARROT**, Présidente du District, déclare l'Assemblée Générale Ordinaire et Financière en date du 29 novembre 2024 ouverte.

L'adoption du PV de l'AG Elective qui a eu lieu à Surgères le 14 juin 2024 est présentée au vote des membres présents.

Il est demandé aux membres présents de s'exprimer.

### Assemblée Générale Financière

Intervention du Trésorier Général, Monsieur **Bernard CHATEAUGIRON**.

Celui-ci tient à remercier Madame la Présidente du District, le personnel administratif et les intervenants de notre cabinet de gestion.

Il a présenté le bilan financier de la saison 2023-2024 clôturé par un résultat négatif de 26924€. Il détaille les raisons dudit résultat en développant les principaux points de présentation, lesquels font cependant apparaître une saine gestion dans un contexte global difficile.

A l'issue, il est demandé aux membres présents de procéder au vote de ce bilan financier.

Monsieur **Christophe LANGLET**, Commissaire aux comptes a ensuite exposé les éléments d'analyses actant la certification des comptes.

La certification des comptes est portée au vote par les représentants des clubs présents.

Enfin, Monsieur **Bernard CHATEAUGIRON** reprend la parole pour présenter :

- L'affectation des résultats de l'exercice comptable

L'affectation des résultats est portée au vote, par les représentants des clubs présents.

- Le budget 2024-2025.

Le budget prévisionnel est porté au vote, par les représentants des clubs présents.

À l'issue de ces présentations, une séance de question-réponse est ouverte. Pas de question posée par les représentants des clubs.

### Reprise des débats sur divers sujets :

M. Jérôme **BOUQUET**, Président de la Commission Départementale Coupes et Championnats, intervient pour informer l'Assemblée des problématiques de déroulement des compétitions. En effet, suite aux intempéries, les installations sportives ont souffert et de ce fait cela a entraîné l'annulation de journées de championnat. En l'occurrence, le calendrier a été adapté pour réguler deux dates de rencontre en fin de saison. En l'état de la situation, les coupes et challenges sont maintenues mais dans le cas où les intempéries impacteraient trop le bon déroulement nos championnats, il y aura lieu d'étudier le maintien ou non de certaines compétitions.

Madame Isabelle **RADJAI**, membre élue du District expose les différentes actions menées en direction de la lutte contre toutes formes de violences sexuelles et sexistes dans le sport. Ces actions doivent permettre de libérer la parole des enfants et surtout de favoriser une prise de conscience sur ce fléau. Elle attire l'attention de l'Assemblée qu'une vigilance permanente doit être faite aussi bien dans les lieux de sport qu'à l'extérieur. Nous sommes les acteurs responsables de la protection des enfants mais aussi des personnes touchées par ailleurs.



# ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE THENAC LE 29 NOVEMBRE 2024

## PROCES-VERBAL

Page 3 sur 13

Puis lors d'un véritable moment de cordialité, les talents, le dévouement et l'esprit d'équipe ont été récompensés. C'est ainsi que les récipiendaires ont reçu de Mme la Présidente, accompagnée de Mme **MERCIER Sylvie** et M. **ROUDIER Geoffrey**, les médailles de la FFF, LFNA et de l'UNAF.

Pour terminer cette réunion, les dotations du Challenge du Fair Play ont été remises aux clubs récompensés.

Madame Pierrette **BARROT**, Présidente du District, clôt ces assemblées vers 21h00 en proposant à tous de se retrouver autour d'un buffet de convivialité et de poursuivre les échanges.

### Original Signé

**Pierrette BARROT**

**Présidente du District 17**

**Jean-Luc BOLLATI**

**Secrétaire de séance**



# ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE THENAC LE 29 NOVEMBRE 2024

## PROCES-VERBAL

Page 4 sur 13

### ANNEXE 1

VOTE	N°1 Adoption du PV de l'AG Ordinaire et Elective du 30 juin 2024 à Surgères	Adopté	POUR :	537	CONTRE :	0
VOTE	N°2 Bilan financier 2023/24 par M, B CHATEAUGIRON, Trésorier Général	Adopté	POUR :	516	CONTRE :	10
VOTE	N°3 Intervention du Commissaire aux comptes et certification (M. LANGLET Christophe)	Adopté	POUR :	527	CONTRE :	3
VOTE	N°4 Affectation du résultat de l'exercice comptable	Adopté	POUR :	507	CONTRE :	14
VOTE	N°5 Présentation du budget prévisionnel 2024/25	Adopté	POUR :	405	CONTRE :	83

### ANNEXE 2

COMPTE DE RÉSULTAT CHARGES	saison 2023.2024	saison 2022.2023	Évolution
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>224 347</b>	<b>244 302</b>	<b>-8%</b>
Achats de marchandises/matières premières	31 330	32 437	
Variation de stock matières premières/autres appro.	3 426		
Achats de services et autres charges de gestion	142 485	161 989	-12%
Gaz-Chauffage	10 510	6 453	63%
Frais de déplacements	27 817	33 525	-17%
Frais arbitres	4 435		
Subventions versées aux sections sportives collèges	11 196	9 898	13%
<b>IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>	<b>10 895</b>	<b>10 183</b>	
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>233 299</b>	<b>250 164</b>	
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>16 934</b>	<b>20 361</b>	
<b>ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	<b>- 5 000</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>480 475</b>	<b>525 010</b>	<b>-8%</b>

↘ Gestion économe des achats

↗ Fin du bouclier sur électricité et gaz

↘ Non organisation des Coupes

Équipements du corps arbitral  
Action de promotion et de fidélisation

Une maîtrise des dépenses à noter dans  
un contexte d'inflation  
(taux moyen semestre 2-23 semestre 1-24 : 4,5%)

COMPTE DE RÉSULTAT CHARGES	saison 2023.2024	saison 2022.2023	Évolution
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>224 347</b>	<b>244 302</b>	<b>-8%</b>
Achats de marchandises/matières premières	31 330	32 437	
Variation de stock matières premières/autres appro.	3 426		
Achats de services et autres charges de gestion	142 485	161 989	-12%
Gaz-Chauffage	10 510	6 453	63%
Frais de déplacements	27 817	33 525	-17%
Frais arbitres	4 435		
Subventions versées aux sections sportives collèges	11 196	9 898	13%
<b>IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>	<b>10 895</b>	<b>10 183</b>	
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>233 299</b>	<b>250 164</b>	
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>16 934</b>	<b>20 361</b>	
<b>ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	<b>- 5 000</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>480 475</b>	<b>525 010</b>	<b>-8%</b>

↳ Gestion économe des achats

↗ Fin du bouclier sur électricité et gaz

↳ Non organisation des Coupes


Équipements du corps arbitral  
Action de promotion et de fidélisation

Une maîtrise des dépenses à noter dans  
un contexte d'inflation  
(taux moyen semestre 2-23 semestre 1-24 : 4,5%)

### ANNEXE 2 RECIPIENDAIRES MEDAILLES FFF + LIGUE - 2024


#### Médailles FFF :

#### ARGENT :

	Nom, Prénom	Licence	Date naissance	CLUB
	<b>M. Jean-Pierre OGIER</b>	n° 1100032267	né : le 28/01/1954	ROCHEFORT FC

#### Médailles LIGUE :




#### OR

	Nom, Prénom	Licence	Date naissance	CLUB
	<b>M. Alfred ESCHEMANN</b>	n° 100032785	Né : le 23/02/1948	FC NORD 17

#### ARGENT :

	Nom, Prénom	Licence	Date naissance	CLUB
	<b>M. Nuno ANDRADE</b>	n° 1182414314	Née le 05/01/1981	AVENIR DE MATHA
	<b>M. Michel BARON</b>	n° 1110344573	Né le 25/01/2965	US St MAIGRAIN
	<b>M. Bernard BARROT</b>	n° 1112446962	Né le 07/04/1949	St PALAIS SPORT FOOTBALL
	<b>M. Gêrôme GRELIER</b>	n° 1109303028	Né le 31/07/1947	ESPOIR HAUT VAL DE SAINTONGE
	<b>M. Marcel JAUNEAU</b>	n° 1180017310	Né le : 26/07/1963	ST JEAN d'ANGELY

**VERMEIL :**

	Nom, Prénom	Licence	Date naissance	CLUB
	<b>M. Philippe COUTIN</b>	N° 1182412407	Né le : 22/08/1960	US LA GEMOSE
	<b>M. Joël CLEMENCEAU</b>	N° 1180018886	Né le : 16/02/1950	CANTON AUNIS F.C
	<b>M. Edmond RAINTEAU</b>	N° : 1129336578	Né le : 06/02/1950	AS GUITTINIÈRES



**MEDAILLE UNAF**

**Médaille Nationale**



**M. HADIR  
Mohamed**

**Médaille Régionale**



**M. MADEUX  
Samuel**



**M. ZAER Hicham**

**Médaille Départementale**

**1. M. SORNET  
Nathan**



**2. REDON  
Nathan**



# MEILLEUR BUTEUR

## DIVISION 1



# MEILLEUR BUTEUR

## DIVISION 2





## RECOMPENSES FAIR-PLAY - D1/D2

N° FFF	Club	Div	Récompenses
525006	NIEUL / MER	1	250 €
581833	DOMPIERRE Ste SOULLE	2	250 €
531747	St Georges des COTEAUX	2	250 €
582432	US LA GEMOZE	2	250 €
517421	ES THENACAISE	2	250 €
561219	ES BRAMERIT	2	250 €
511333	LA JARRIE FC 1	2	250 €
SOUS TOTAL			1750 €

**RECOMPENSES FAIR-PLAY- D 3**

n° FFF	Club	Div	Récompense
525006	NIEUL / MER 2	3	120 €
500134	St JEAN D'Y SC 3	3	120 €
510978	RETHAISE FC 2	3	120 €
512082	MARENNAISE US 2	3	120 €
541452	CABARIOTAISE AS 2	3	120 €
522523	ESSOUVERT LOULAY FC 2	3	120 €
590364	AUNIS AVENIR FC 3	3	120 €
563838	NORD FC 17 2	3	120 €
507850	St PALAIS SPORT FOOT 2	3	120 €
550574	CHADEN.JARN.MARIGNAC	3	240€
544181	St CEZAIRE	3	120 €
525570	St GENIS SAINTONGE	3	120 €
512740	GEMOZAC US 2	3	120 €
507623	TREFLE SP REAUX	3	120 €
		Total	1800 €
	<b>TOTAL GENERAL RECOMPENSES</b>		<b>3550 €</b>